

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP208 Géographie économique et statistiques			
Code	ECRP2B08RP208	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Michel POLLART (michel.pollart@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de présenter l'analyse des données statistiques en y intégrant des données de géographie économique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.6 Interpréter et exploiter les résultats d'enquêtes et de sondages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de traiter des données statistiques en utilisant les outils adéquats. présenter les résultats du traitement de ces données statistiques communiquer sur les déductions issues de ce traitement.

Il aura également élargi ses connaissances de culture générale tant au niveau économique que social dans le contexte géopolitique actuel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP2B08RP208 : Géographie économique et statistiques 48h / 5 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Statistiques	36 h
Géographie économique	12 h

Contenu

Statistique descriptive,
Paramètres statistiques, notion de probabilité et lois de probabilité usuelles

Géographie économique

Notions de densité de population, taux de natalité et de mortalité, pyramide des âges, croissance économique, ...
L'organisation géographique du monde (les aires de civilisation, les inégalités de développement, la mondialisation, les interdépendance ainsi que les inégalités nord-sud...)

Démarches d'apprentissage

Cours théorique sous forme de petits modules et séances d'exercices dirigés ou individuels

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices complémentaires

Modèles d'examens

Ouvrages de référence

Statistique descriptive, Dethielleux M., Dunod, 2016

Statistiques descriptives (Exercices corrigés), Grais B. , Dunod, 1998

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée :

L'évaluation d'apprentissage se fera par le biais :

d'une première épreuve consistant en une remise d'un travail suivi d'une présentation orale (30% de la cotation) en cours de quadrimestre et d'un examen écrit lors de la session de janvier. (70%)

En cas d'échec, présentation d'un travail et examen écrit en Q3.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30			Trv	30
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une somme de la note obtenue pour

les travaux (à concurrence de 30%) et de la note obtenue lors de l'examen écrit (à concurrence de 30%).

Les modalités sont identiques en Q3

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).